

Les principes républicains

Respectable Loge, La Foi Maçonnique, Orient de Castres, Région 17

Mots-clefs : Principes

Annonce de la problématique en jeu

La préservation des principes de la République (indivisible, laïque, démocratique et sociale), articulés autour de ladite « 5e », doivent aujourd'hui être réinterrogés à l'instar des situations évoquées dans le livre Blanc et notamment en ce qui concerne **l'éventuelle évolution du mode de gouvernance politique**, autrement dit, la manière dont le Législateur a permis l'acquisition de droits et de devoirs auprès de nos femmes et hommes politiques censés prendre les décisions pour la Nation, dénommées ci-après nos dirigeants.

En effet, passer sous silence une évaluation (en vue d'un éventuel changement) du mode actuel de gouvernance, viendrait en effet à ne pas considérer l'installation d'un monde d'après. A contrario, vouloir totalement révolutionner les acquis apportés par l'actuelle Constitution et l'évolution des Lois via le socle de la démocratie représentative serait dangereux dans le sens où les virages à prendre doivent consolider à la fois les acquis (humanistes, sociaux, économiques, environnementaux etc) mais également l'ouverture au changement, y compris pour nos dirigeants qui manipulent les deniers publics à tout niveau (local ou national).

Étant entendu cette nécessité d'un nouveau monde, plus humaniste, plus respectueux des enjeux de la Planète, on peut également retenir qu'il est toujours possible de décider d'une Politique nationale « européen » voire « mondial-compatible ».

Analyse de la situation et ce qu'elle est devenue en ces temps de crise

Cette contribution vise précisément la **notion de mandat politique et sa durée dans le temps**. Les **mandats** poussent (ou invitent) actuellement nos dirigeants à se professionnaliser, faisant de nos hommes politiques, des hommes politiques qui, pour certains, considèrent que la Politique est un métier, justifiant ainsi la « perdurance » de leur action personnelle pour un intérêt soi-disant général. Or, comme le Drapeau, comme la Marianne, comme le réflexe laïc, la conscience (ou la défense) d'une idée politique n'est pas l'apanage du seul « mandaté » : **l'Idée** doit pouvoir être portée par chaque citoyen, quel que soit son niveau d'étude ou d'engagement en société. Il en va d'une responsabilisation au sein de la Vie Publique, même si tout le monde n'en rêve pas, mais qu'a fait la France contre le désintérêt du peuple pour la chose politique ? **Vouloir faire de l'ensemble de la population, un groupe de citoyens responsables souhaitant s'engager, doit être porté à l'attention de nos dirigeants actuels afin d'orienter une future législation en ce sens**. La France Jacobine le sera-t-elle toujours ? « Panem et circenses » doit-elle toujours être une maxime à entretenir ?

Proposition d'actions concrètes

1. une vraie limitation des mandats... Certes, on a pu constater un premier effort au niveau de la limitation du nombre de mandats, mais l'univers politique a-t-il peur de manquer d'élus si on limite également la notion de cumul dans la durée ? En imposant un mandat unique à la fois dans le temps et dans des fonctions électives, on permettrait à chacun de pouvoir s'investir. Bien sûr, les actuels dirigeants (surtout les collectionneurs) risquent de prédire une vacance catastrophique de sièges à pourvoir. Cependant, n'y a-t-il pas déjà un constat de perte de motivation pour les sièges d'édiles ? N'est-ce pas de la responsabilité de nos dirigeants de travailler à cette motivation du citoyen pour la Res Publica ?

- i. Quid de notre mille-feuille de collectivités ? Les derniers actes concernant la décentralisation (+ NotRé, MAPTAM etc) ont permis parallèlement une harmonisation avec l'Europe mais l'on a senti la France rétive au changement (par certains reculs dans les derniers textes). Aujourd'hui, La Commune peut toujours pleinement et souverainement exister même avec un rattachement à son intercommunalité (interco) de rattachement. Regardons le modèle Portugais, hautement républicain, avec ses « Concelhos » (équivalant des intercos) qui administrent les Fréguesias (ex-Communes), ces dernières conservant quelques prérogatives et bureaux de proximités (sans pour autant disposer d'un Conseil Municipal).

ii. Autre argument permettant de justifier cette limitation en durée : l'idée politique peut être portée par une personnalité, toute légitime soit-elle pour en réclamer la paternité, mais de là à lui en attribuer l'exclusivité, cela reste à démontrer : il faut savoir se détacher pour transmettre le relais aux coreligionnaires partisans (et aux nouvelles générations). Cela re-donnerait tout l'intérêt des « partis », légitimant ainsi la pluralité politique et le débat d'idées.

2. Pas de 6e République mais une 5e réinterrogée et améliorée : maintien du socle permettant à la démocratie représentative (DR) d'exprimer les idées d'un peuple toujours aussi (potentiellement) votant mais réconcilié réellement avec le vote, par adjonction d'une forme de démocratie participative en complément de la DR (votations locales, référendum pour les grands enjeux etc).

3. Des responsables politiques à valoriser (et pourquoi pas davantage qu'actuellement selon le niveau* de mandat ?), si l'on considère tous les aspects du don d'un Homme à l'idée politique portée et dans la mesure où l'idée est adoubee par le peuple lors de sa sélection (élection). Le peuple pourrait ainsi donner sa confiance au meilleur porteur d'idée pour un mandat en total confort. Son mandat serait limité dans le temps, mais pas l'idée politique : tout est là. Par contre, garantir au peuple la fin de tout type de privilège au-delà du mandat une fois effectué : le bien public (argent, fonctionnaires mis à disposition, etc) ne doit plus suivre la personnalité et la servir une fois celle-ci ayant terminé son mandat et : soit le citoyen ayant porté l'idée politique retourne en activité, soit fait valoir son droit à la retraite (accompagnement à prévoir, le système existant déjà).

4. *de local à national

5. L'homme politique est humain avant tout : ce postulat explique la difficulté à déconnecter le propre intérêt personnel de l'intérêt général. C'est une force d'abandon de soi pour l'Autre qui n'est pas donnée à chacun. C'est la raison pour laquelle ce type d'engagement politique proposé, à enjeu personnel court mais à valeur d'engagement noble, doit pouvoir être expliqué dès le départ, au moment de la contractualisation du mandat. Comme pour un acte en justice, l'engagement doit être matérialisé tel un serment : fait « au nom du Peuple Français ». Une institution comme la HAPTVP, outil inadapté dans la configuration actuelle, devrait en outre disposer de prérogatives supérieures et réelles pour réguler ces mouvements et les contenus dispensés dans les écoles formant nos dirigeants.

En conclusion : s'engager pour la défense d'une idée politique dans la durée doit être dissociée d'un objectif personnel devant rester court et fini car, par essence, rendu fragile par le système électoral. Cette dissociation de l'Homme et de l'Idée semble plus saine pour porter un enjeu politique et préserve également l'élu, humain avant tout. En effet, l'optique de re-élection (et son corolaire qu'est la langue de bois...) peut aussi transformer la Politique en drogue dure. Or, une autre vision de la Politique ne consisterait-elle pas en une conservation de sa noblesse par un détachement du caractère individualiste, borné dans le temps, pour permettre l'Humanisme d'entrer en Politique ?

Tout le monde se sent indispensable mais nul n'est irremplaçable...